



www.cleformations.fr

PROGRAMME DE FORMATION **IAS NIVEAU II**

V2 – 09/09/2025

CogniNexus Immatriculé au RCS de Tours 97813964000038
Numéro de déclaration d'activité DA 24370513737
22 Boulevard Béranger 37000, Tours

contact@cleformations.fr

02 59 16 39 86

Présentation de la formation : PROGRAMME DE FORMATION IAS

NIVEAU II

**Version : V2 – 09/09/2025, programme de formation prévu à l'article R512-11
du Code des assurances pour les intermédiaires en assurance**

PRÉREQUIS

Aucun prérequis de diplôme ou de niveau de formation n'est exigé. Les participants doivent toutefois savoir utiliser les principales applications informatiques (messagerie, navigateur web, bureautique, PDF).

Matériel requis : un ordinateur personnel avec une connexion internet haut débit, équipé d'un navigateur récent.

PUBLIC CONCERNÉ

Toutes les personnes souhaitant obtenir la capacité professionnelle requise pour le statut de mandataires d'assurance ou mandataires d'intermédiaires d'assurance.

- **Futurs mandataires d'assurance tous marchés**
- **Commerciaux ou indépendants intégrant une activité assurance**
- **Collaborateurs d'agences, centres auto ou prestataires spécialisés**
- **Toute personne souhaitant s'enregistrer au registre ORIAS en tant que mandataire**

OBJECTIFS DE LA FORMATION

À l'issue de la formation, l'apprenant sera en capacité de :

Au fin de la formation, le stagiaire sera capable de présenter des opérations d'assurances. Il aura acquis les compétences en matière juridique, technique, commerciale et administrative, définies dans le programme minimal de stage de formation des intermédiaires en assurance et des salariés de niveau 2 approuvé par **l'arrêté du 11 juillet 2008** du ministre de l'économie. Les objectifs sont détaillés sur **la fiche RS5748 de France Compétences**.

Compétences visées

- **Compétences générales** : maîtrise de l'environnement juridique du secteur de l'assurance et du fonctionnement des opérations d'assurance, compréhension de la relation client ainsi que des obligations liées à la lutte contre le blanchiment.
- **Compétences techniques** : acquisition de savoir-faire sur les principales opérations d'assurance, incluant l'assurance de personnes, l'assurance vie et capitalisation, ainsi que l'assurance de biens et de responsabilités.

DURÉE ET HORAIRES

150 heures de formation en e-learning, accessibles pendant 6 mois.

Sessions en présentiel proposées 1 mois après l'ouverture des codes d'accès (2 sessions par mois, chaque début mois).

LIEU

Formation 100% en ligne avec accompagnement à distance. Sessions de regroupement en présentiel prévues à Tours.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

L'accès à la formation est ouvert dès validation de l'inscription et du paiement. Un code d'accès à la plateforme e-learning est envoyé par mail.

Durée d'accès : 6 mois à compter de l'activation.

Relance automatique en cas d'inactivité prolongée (>15 jours).

TARIFS

299 euros - OPCO, entreprise, autofinancement.

MÉTHODES MOBILISÉES

La formation s'appuie sur des modules e-learning interactifs comprenant :

- Vidéos pédagogiques et supports numériques ;
- Exercices d'application, études de cas, mises en situation ;
- Quiz de validation à chaque fin de module.

MODALITÉS D'ENCADREMENT

Cette formation se déroule en mode asynchrone.

Un tuteur dédié accompagne votre progression tout au long du parcours. Il répond à vos questions via un groupe de discussion réservé aux participants et reste disponible pour toute demande d'ordre technique, administrative ou commerciale.

Vous pouvez également le contacter directement par e-mail à l'adresse : formateur@cleformations.fr

PROGRAMME DE LA FORMATION

Unité 1 - Les savoirs généraux

- La présentation du secteur de l'assurance
- L'organisation du secteur de l'assurance
- Données macro-économiques sur l'assurance
- Les rôles de l'assurance et de la réassurance
- Le marché européen de l'assurance
- **Synthèse + Quizz**
- Les entreprises d'assurances
- Les différentes formes d'entreprises
- L'agrément, le retrait d'agrément, le transfert de portefeuille, la liquidation
- **Synthèse + Quizz**
- L'opération d'assurance
- Définition
- Bases techniques
- Mécanismes juridiques
- Mécanismes de détermination de la prime
- Les marchés publics
- **Synthèse + Quizz**
- Les différentes catégories d'assurance
- Assurances de personnes, biens et responsabilité
- Assurances individuelles et collectives
- Assurances obligatoires et facultatives
- Assurances à caractère indemnitaire et forfaitaire
- Assurances gérées en répartition et capitalisation
- **Synthèse + Quizz**

- L'intermédiation en assurance
- Champ d'application réglementation
- Catégories d'intervenants
- Condition d'accès et d'exercice
- La responsabilité des intermédiaires
- Libre prestation, libre établissement
- Contrôles et sanctions
- Modes de distribution réglementés
- **Synthèse + Quizz**
- La relation avec le client
- Les informations à donner au client
- Le conseil adapté, la formalisation, le suivi du client
- La survenance et la gestion de l'évènement garanti
- La protection du consommateur
- Les modes de règlement des litiges
- La déontologie
- **Synthèse + Quizz**
- La lutte contre le blanchiment
- La lutte contre le blanchiment
- La vérification d'identité
- La déclaration de soupçon
- Les procédures internes
- **Synthèse + Quizz**

Unité 2 - Les assurances de personnes : incapacité – invalidité – décès – dépendance - santé

- L'assurance contre les risques corporels: incapacité –invalidité –décès
- Les règles de la sécurité sociale
- Les conditions de souscription et de tarification
- Les garanties et les exclusions
- Les prestations et leur règlement
- **Synthèse + Quizz**

- La dépendance
- Le risque dépendance
- Les conditions de souscription et de tarification
- Les garanties et leurs limites
- Les prestations et leur règlement
- Services à la personne et prestations d'assistance
- **Synthèse + Quizz**
- L'assurance complémentaire santé
- Assurance maladie obligatoire et complémentaire
- Les contrats responsables
- Les conditions de souscription et de tarification
- Les garanties et les exclusions
- Les prestations
- Les modes de règlement
- **Synthèse + Quizz**

Unité 3 – les assurances de personnes: assurances vie et capitalisation

- La prise en compte des besoins
- Les composants du patrimoine
- Les régimes matrimoniaux et successoraux
- Les régimes obligatoires de retraites, la retraite complémentaire et surcomplémentaire
- **Synthèse + Quizz**
- Les principales catégories de contrats
- Assurances en cas de vie/ assurances en cas de décès/ assurances mixtes
- Contrats en euros et contrats en unités de compte
- **Synthèse + Quizz**
- Les spécificités
- La souscription du contrat
- Le paiement de la cotisation
- Le règlement des prestations
- La fiscalité
- **Synthèse + Quizz**

Unité 4 – les assurances de biens et de responsabilité

- L'appréciation et la sélection du risque
- L'identification des besoins
- L'appréciation des risques encourus
- Les critères d'acceptation d'un risque
- La prévention et la protection
- **Synthèse + Quizz**
- Les différents types de contrats
- L'assurance automobile
- Les multirisques «standards»
- Les assurances de responsabilité civile
- La protection juridique
- L'assistance
- **Synthèse + Quizz**
- Les assurances des risques d'entreprises
- La responsabilité civile des mandataires sociaux
- Les risques industriels
- La responsabilité civile professionnelle
- Les pertes d'exploitation
- **Synthèse + Quizz**
- La présentation des garanties et la tarification
- L'assurance automobile
- **Quizz**
- L'assurance multirisque habitation
- **Synthèse + Quizz**

- La vie du contrat
- Le paiement des cotisations
- Le règlement des sinistres
- Les modifications en cours de contrat
- La fin du contrat
- **Synthèse + Quizz**

EXAMEN FINAL

Questionnaire de satisfaction

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Évaluation continue par quiz et cas pratiques à la fin de chaque module ;
- QCM final à l'issue des 150h, validé à 70 % minimum ;
- Attestation de réussite à l'examen final IAS de niveau 1 et livret de stage IAS niveau 1 remis en fin de formation.

Examen final

Chaque cours se termine par un contrôle de connaissances.

A l'issue de la formation, chaque apprenant aura passé plusieurs contrôles de connaissances et plusieurs études de cas.

A la fin des 150h un QCM final doit être validé par le stagiaire, soit 70% de bonne réponse.

L'ORIAS, l'organisme qui délivre l'habilitation et le numéro pour devenir Intermédiaire en Assurance, nous impose un taux de réussite 70% en moyenne.

De notre côté, chaque cours est validé lorsque l'apprenant a obtenu une note supérieure à 70% sur le contrôle de connaissance du cours.

Déroulement de la formation

Notre formation E-learning vous permet un apprentissage efficace, accessible à tous. Nos formations e-learning sont composées de modules interactifs et pédagogiques accompagnés:

- De mises en situations
- De cas pratiques
- D'exercices d'application
- De quiz d'entraînement
- De cas concret

Environnement technique

Les participants doivent savoir utiliser au minimum les principales applications d'un poste de travail sous windows (messagerie, navigateur web, bureautique, pdf,...)

Avoir un accès internet avec une connexion haut débit.

Avoir à sa disposition, pendant toute la durée de la formation, un ordinateur personnel (Apple ou PC) avec un navigateur récent.

Dédit où abandon

En cas de dédit par l'entreprise ou le stagiaire à moins de 8 jours avant le début de l'action mentionnée à l'article 1, où abandon en cours de formation par un ou plusieurs stagiaires, l'organisme retiendra sur le coût total, les sommes qu'il aura réellement dépensées où engagées pour la réalisation de ladite action conformément aux dispositions de l'article L.920-9 du Code du travail.

En cas de non connexion, pendant 15 jours, notre équipe formation vous contactera par mail.

Une relance vous sera envoyé dans les 72 heures.

Modalité d'accès à la formation

Après paiement, le candidat aura accès à son espace de formation en ligne pendant 6 mois, sur le site cleformations.fr

Une date en présentiel lui sera proposé 1 mois après son ouverture de code.

Sachant que 2 sessions par mois sont prévues chaque début de mois.

Bloc de compétences

Cette formation n'est pas accessible par blocs de compétences.

Débouchés

Cette formation permet d'intégrer directement le secteur du courtage en assurance, en exerçant des activités de vente et de conseil en tant que mandataire d'assurance.

Le titulaire de l'IAS 2 peut également, après une première expérience, accéder à des opportunités professionnelles dans le domaine banque-assurance.

Suite de parcours

Durée de la formation : 150 heures

Passerelles

Avec l'IAS niveau 2 : Repasser les modules qui n'ont pas été vus pour obtenir le niveau 1.

Equivalences

- De niveau Master : vérifier si votre diplôme est éligible sur www.orias.fr

(ou)

- Inscrits au RNCP dans la classification NSF 313, niveaux I, I/II ou II : vérifier si votre diplôme est reconnu sur www.cncp.gouv.fr.

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Notre référent handicap étudiera avec vous la faisabilité et les adaptations nécessaires pour un parcours de formation accessible.

Contact : Mihaela Ciobanescu – 02 59 16 39 86 – contact@cleformations.fr

INTERVENANT

Formateur et consultant spécialisé en assurance et expérimenté auprès des organismes de formation. Un tuteur dédié accompagne votre progression tout au long du parcours.

Il répond à vos questions via un groupe de discussion réservé aux participants et reste disponible pour toute demande d'ordre technique, administrative ou commerciale.

Vous pouvez également le contacter directement par e-mail à l'adresse : formateur@cleformations.fr

CONTACTS

CogniNexus

22 Boulevard Béranger, 37000 Tours

Tél. : 02 59 16 39 86

Email : contact@cleformations.fr

Site : www.cleformations.fr

Centre de formation – Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 24370513737

auprès du préfet de région de CENTRE-VAL DE LOIRE

Référent handicap :

Mme CIOBANESCU Mihaela

Tél: 02 59 16 39 86

Email : contact@cogninexus.fr

QUELQUES CHIFFRES

100% - Taux de réussite à l'évaluation finale

100 % - Taux de recommandation des stagiaires (depuis la création de la formation)

100% - Taux de satisfaction des stagiaires

Cette fiche est diffusée sur **www.cleformations.fr** et mise à disposition de tous les apprenants avant contractualisation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION
BILAN DE COMPETENCES

Cliquez [ici](#) pour consulter la validité du certificat

